

Mont-Saint-Hilaire

Ville de nature, d'art et de patrimoine



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Horizon

AQUATIQUE

Votre bulletin d'information municipal

Mars 2012 – Vol. 2 – n° 1



Les cours de natation au Centre aquatique

Session Printemps 2012

Du lundi 9 avril au dimanche 17 juin 2012

Inscription aux cours de natation

Informations

Âge minimum requis au premier cours

Certains niveaux aquatiques requièrent un âge minimum à la première leçon. Pour les niveaux *Étoile de mer*, *Canard* et *Tortue de mer*, l'enfant doit avoir l'âge requis au 22 avril 2012. Pour tous les autres niveaux, l'enfant doit avoir l'âge requis à la première leçon. Si votre enfant n'a pas l'âge requis pour le cours de natation dans lequel vous désirez l'inscrire, vous devez obtenir l'autorisation de la superviseure aquatique avant le vendredi 23 mars, 11 h. Lorsque vous aurez obtenu l'autorisation, en raison de contraintes technologiques, vous devrez vous inscrire en personne à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique. Pour contacter la superviseure aquatique, composez 450 467-2854, poste 2223.

Contingentement

En raison du contingentement des cours de natation, une seule inscription par enfant pour les cours de niveaux Préscolaire et Junior est possible.

Politique de remboursement

Depuis le début de l'année 2011, une politique de remboursement est en vigueur lors de l'inscription aux activités aquatiques. Des frais d'administration seront retenus lors de transfert et/ou d'annulation à une activité aquatique. Vous pouvez consulter cette **politique** sur le site web de la ville dans la section : *Services en ligne/Inscriptions en ligne/Politique de remboursement*

Pour obtenir un numéro de personne :

Si vous avez déjà procédé, au cours de la dernière année, à l'inscription d'une activité de loisir, vous possédez déjà un numéro de personne. Pour le valider, communiquez **à l'avance** avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257.

Si vous ne possédez pas de numéro de personne, vous devez vous présenter à l'avance à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique avec une preuve de résidence. Un numéro de personne vous sera attribué. La date de naissance est une donnée obligatoire pour l'inscription par Internet. De plus, il est à noter qu'une adresse courriel est **obligatoire** pour recevoir une preuve de transaction de Desjardins ainsi qu'un reçu d'inscription.

L'évaluation des habiletés aquatiques : un préalable à l'inscription

Si votre enfant n'a pas suivi de cours de natation depuis la session d'Automne 2011, vous devrez obligatoirement l'inscrire aux évaluations d'habiletés aquatiques. La séance ne prendra que dix minutes et nous permettra de classer votre enfant dans le bon niveau aquatique.

Vous devez communiquer avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257 et ce, dès le lundi 12 mars 2012, à compter de 10 h pour prendre rendez-vous. Les cours *Étoile de mer*, *Canard* et *Tortue de mer* ne requièrent pas d'évaluation car les enfants sont classés selon leur âge.

Les séances d'évaluation se dérouleront aux dates et aux heures suivantes :

- Vendredi 23 mars 2012, de 18 h à 20 h
- Samedi 24 mars 2012, de 10 h à 12 h
- Dimanche 25 mars 2012, de 10 h à 12 h

Lors de cette séance, une feuille d'évaluation vous sera remise. Vous devrez la présenter à la soirée d'inscription ou l'utiliser pour votre inscription en ligne. Ceci permettra d'accélérer votre processus d'inscription.

Une évaluation juste est nécessaire afin d'éviter un mauvais classement de votre enfant. En raison du contingentement des cours de natation, si votre enfant est inscrit à un niveau non adapté à ses habiletés aquatiques, il est possible qu'un transfert ne soit pas possible. Dans ce cas, la seule option possible est l'annulation de l'inscription pour la session.

Session Printemps 2012

Du lundi 9 avril au dimanche 17 juin 2012

Inscription aux cours de natation (PAR INTERNET)

Inscription en ligne

Lors des inscriptions de la session Hiver 2012, le Service du loisir, de la culture et des communications a implanté une nouvelle version du logiciel d'inscription en ligne, plus visuelle et plus conviviale, laquelle facilite autant la recherche d'activités (par date, par jour, par âge, etc.) que le processus d'inscription. Par défaut, pour la recherche d'activités, le système vous positionnera à « Types d'activités ». Si vous voulez connaître les détails des activités aquatiques dans cette catégorie, veuillez cliquer sur le « + » situé à gauche du mot « Aquatique ».

Cet environnement technologique permet le contrôle du nombre de personnes présentes en même temps sur le site d'inscription en ligne.

Afin de vous familiariser avec cet environnement informatique, nous vous conseillons fortement de consulter le site et de prendre connaissance des procédures d'inscription ainsi que des documents disponibles dans la section « Aide en ligne » du logiciel et ce, quelques jours avant la date d'inscription du 27 mars. Suite à cette consultation, si vous avez des questionnements, veuillez contacter la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257.

@ Modalités à suivre

Visitez la section **Loisirs en ligne** disponible dans les **Services en ligne** en page d'accueil du site Internet de la Ville.

Lors de l'inscription en ligne, vous devez avoir en main :



- ✓ Numéro de personne pour chacun des membres de la famille à inscrire;
- ✓ Numéro de personne du **parent** payeur et ce, pour le crédit d'impôt fédéral pour condition physique des enfants;
- ✓ Numéro de téléphone principal (habituellement le numéro de téléphone à la maison). Ce numéro doit apparaître dans votre dossier ainsi que dans celui des enfants;
- ✓ Une carte de crédit VISA ou MASTERCARD afin d'effectuer le paiement;
- ✓ Une adresse courriel afin de recevoir une copie des reçus d'inscription et du paiement Desjardins. Il est à noter qu'aucun reçu ne sera posté.

Configurations informatiques requises :

Version de navigateurs supportée



L'application Ludik IC2 fonctionne sur les navigateurs suivants (configuration minimale requise) :

Sur Windows :

Internet Explorer 7.0 et plus et Firefox 3.0 et plus

Sur MAC OS X :

Safari 3.0 et plus et Firefox 3.0 et plus

Sur Linux :

Firefox 3.0 et plus

Utilisateurs d'Internet Explorer 7 et 8 (IE7 et IE8) :

Lors de votre paiement, des règles de sécurité améliorées ont été mises en place. Ceci pourrait entraîner des messages d'erreur lors du paiement pour les utilisateurs de Microsoft IE 7 et 8.

Si tel est le cas, vous pouvez corriger la situation par une mise à jour de votre navigateur Internet Explorer à l'adresse suivante de Microsoft windowsupdate.microsoft.com

Session Printemps 2012

Du lundi 9 avril au dimanche 17 juin 2012

Inscription aux cours de natation (EN PERSONNE)



Modalités à suivre

- ✓ Se présenter à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique;
- ✓ Fournir une preuve de résidence pour les citoyens de Mont-Saint-Hilaire et de Belœil;
- ✓ Pour certains cours, le client doit faire la preuve de son âge ou de celui du participant;
- ✓ Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par la poste;
- ✓ Les personnes déléguées pour inscrire quelqu'un d'autre ne peuvent le faire que pour une seule famille avec une preuve de résidence de cette dernière;
- ✓ Les coûts des inscriptions sont payables par chèque (daté du jour même, à l'ordre de Ville de Mont-Saint-Hilaire), par paiement direct, par cartes de crédit ou par argent comptant. (Les paiements par chèque accélèrent le processus d'inscription).



Horaires des cours de natation et coûts

Pour consulter la liste des cours de natation, les préalables, les horaires et les coûts, consultez la section du **Centre aquatique** sur le site Internet de la Ville.

Autres activités aquatiques

Activités aquatiques spécialisées (aquaforme, aquajogging, aquanatal, etc.) offertes par Aqua Bien-être.

Pour information ou inscription, communiquez avec Suzanne Morin, kinésiologue, 450 461-0982. Site Internet : www.aquabienetrequebec.com



Session Printemps 2012

Du lundi 9 avril au dimanche 17 juin 2012

Période d'inscription – Cours de natation

Par Internet : www.villemsh.ca

En personne : Réception du Service du loisir et du Centre aquatique
100, rue du Centre-Civique 450 467-2854 poste 2257

* L'inscription en personne est maintenue selon l'horaire ci-après.

Dates d'inscription

Résidents de Mont-Saint-Hilaire	@	À compter du mardi 27 mars 2012, à 17 h et jusqu'au jeudi 5 avril 2012, 12 h
Résidents de Belœil	Personne	Le mardi 3 avril 2012, entre 17 h et 18 h 30 <i>Note : La priorité d'inscription en personne est maintenue pour cette période pour les résidents de Belœil seulement, selon les conditions établies dans l'entente de réciprocité convenue entre cette municipalité et celle de Mont-Saint-Hilaire.</i>
Pour tous	@	À compter du mardi 3 avril 2012, à 18 h 30 jusqu'au jeudi 5 avril 2012, 12 h.
Avis à la clientèle : Il est possible de s'inscrire à des cours de natation en personne selon l'horaire suivant :	Personne	Résidents : mardi 27 mars 2012, 17 h à 20 h Pour tous : mardi 3 avril 2012, 18 h 30 à 20 h Après les périodes d'inscription : du lundi au vendredi, entre 10 h et 21 h 30



Adresse du Centre aquatique

100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire
450 467-2854 poste 2257

Horaire

Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

Lundi au vendredi : 6 h 15 à 22 h
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

Important

Pour obtenir un soutien technique au moment de la soirée d'inscription du mardi 27 mars 2012, à 17 h, composez le 450 467-2854 poste 0.

Horizon

http://twitter.com/Ville_MSH

GRAPHISME :

Les Productions Saint
www.productions-saint.com

PHOTOS :

Ville de Mont-Saint-Hilaire

COORDINATION :

Division culture et communications

information@villemsh.ca

Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin afin d'alléger la lecture du document.

© Ville de Mont-Saint-Hilaire